L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS
DIMANCHE, 11 OCTOBRE 1891.

PETITES ANNONCES.

MME JACOB, 17 Baronne, salon de coiffure et coupe de cheveux pour dames et enfants. 17nov—4im

F. LAUDUMIEY & CO., Imprimeurs, No 23 rue de l'Union entre Carondelet et St-Charles, Nouvelle-Orléans, Louisiane.

Etiquettes de Pharmaciens, imprimées et coupées depuis 25c. le mille. 12 mars—1 an

DEMANDES.

ON demande—Pour hors de la ville, un jardinier de première compétence pour jardin et potager; un homme marié. S'adresser P. O. Drawer No 163. 10oct—8f

ON demande, pour Biloxi, une cuisinière sachant son métier à fond, bons gages bonne maison et petite famille. S'adresser au bureau de l'ABEILLE. 9 oct—7f

Demande de cuisinière.

Une bonne cuisinière trouvera immédiatement à s'employer en s'adressant au No 94, rue de l'Esplanade, entre Bourbon et Dauphine. 22 sept.

A LOUER.

MAGASIN à louer, coin Ste-Anne et Royale. A vendre, vitrine et vitrière. Demande d'apprenti au No 73 Ste-Anne. 11 oct—8f

A LOUER.—Une grande maison à deux étages, grande terrasse, 212 Toul., près Hôpital. S'adresser sur les lieux. 11oct—1f

A VENDRE.

A VENDRE—Grocerie, installations et contenu. Coin Dumaine et Claiborne, côté nord. S'adresser sur les lieux. 11 oct—7f

A VENDRE.—La librairie française 80 rue de Chartres, ainsi que tout son contenu: papiers peints, articles religieux, fournitures de bureaux. Condition.—Comptant. 16 août—dim jou

A VENDRE: gallon, meilleure gazoline de stove, livrée. J. J. Paquette, 166 rue Camp Téléphone 76. Ordres par la poste francs de port. Anciennement rue de Chartres. 18sept

A VENDRE—Du son de riz aux plus bas prix pour du comptant. LANAUX RICE MILL, bureau No 15 rue Conti. 26 sept—3 sem

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Odile Morel, femme d'Eugène Petit, et d'Eugène Petit.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 33,101—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Paul Emile Cholin, exécuteur testamentaire dutif et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
11 oct—11 16 20

Succession de Mary Hawkins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 33,229—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par James Fahey, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
6 oct—6 11 15

Succession de Lucien Fancini.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 33,910—Division A—Attendu que Mme Veuve Lucien Fancini a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Lucien Fancini, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
8oct—8 12 17

Succession de Jean Pierre Brunet.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 33,875—Division A—Attendu que Mme Veuve Jean Pierre Brunet a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jean Pierre Brunet, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
2oct—2 7 11

Succession de Jean Baptiste Fabre.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,937—Division A—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur d'administration dans la succession de Jean Baptiste Fabre, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
10 oct—10 15 19

Succession de W. L. Palmer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 26,158—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John M. Baldwin, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
10oct—10 15 19

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 33,518—Division E—Adolph Keitel vs ses créanciers—Aux créanciers de Adolph Keitel et à toutes autres personnes intéressées—Salut—Vous êtes par le présent notifiés à assister à une réunion des créanciers de cette affaire au bureau de W. Morgan Gurley, notaire, le 4ème jour de novembre 1891 à 11 heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires dudit Adolph Keitel, élire un syndic et voter sur son application pour une décharge et sur toutes autres affaires qui peuvent leur être soumises.
Par ordre de l'Honorable FRED. D. KING, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la dite Cour Division E, maintenant absent en congé.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
8 oct—4t sa v sov

ETAT DE LA LOUISIANE COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 33,701—Division C—E. H. Peters vs ses créanciers—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers de E. H. Peters soit convoquée et tenue pardevant Frederick Adolph, notaire, en cette ville, dans le but de voter pour un répit de un, deux et trois ans, la dite réunion ayant lieu le 15 octobre 1891. Que C. B. Binford, Esq., soit nommé pour représenter les créanciers absents, et dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de la cour, toutes les procédures contre la personne et les biens du dit E. H. Peters soient suspendues.
Nlle Orléans, 28 août 1891.
(Signé) FRED D. KING, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, maintenant absent en congé.
Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
30 août—30 sept 25—14 oct

ETAT DE LA LOUISIANE—PAROISSE d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Succession de Mme Mary A. Tennison—Division E—No 33,394—Attendu que C. E. Tennison, un résident de Summit, comté de Pike, Etat du Mississippi, curateur de Marion Ottis, interdit a demandé à cette cour l'autorisation de prendre possession de et de transférer de l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant au dit interdit. Avis est par le présent donné à qui cela concerne de donner les raisons dans les trente jours qui suivront la première publication de cet avis, pour lesquelles l'application du dit curateur ne serait pas accordée.
Nouvelle-Orléans, 30 septembre 1891.
HUGUES J. LAVERGNE, Député Greffier.
1er oct—1 8 15 22 29

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Leeds & Company vs. Peter Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 11,287—En vertu d'un pluries writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 24 octobre 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de terre, désigné comme lot Cinq, dans l'îlet borné par les rues Thalie, Tchoupitoulas, Erato et South Peters, ayant vingt sept pieds de face à la rue Thalie, sur cinquante pieds de profondeur, entre lignes parallèles, étant en arrière des lots Un et Deux.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
20 sept—20 27—oct 8 18 20 24

Avis.

Le Dr C. Testut prévient les personnes que cela peut intéresser qu'on ne trouvera que chez lui, rue St-Pierre, No 154, près Remparts, son [illegible] Liquide—[illegible]. Toutes ses bouteilles portent sa propre signature. 12 août—

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 10 OCTOBRE—CLASSE K No 340
Tirage de 4 heures P. M.

42	18	11	51	59	16	67	10	38	14	40	5	63	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature. Ce 10 octobre 1891—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
W. F. PINCKARD.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans [illegible]

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat auquel sont jointes le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paieront tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.
R. M. WALMSLEY, Prest La. Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank.
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank.

Grand Tirage Mensuel,
—A—
L'ACADEMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 13 OCT. 1891.

GROS LOT: $300,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de... $300,000, soit		$300,000
1 Lot de... 100,000,	...	100,000
1 Lot de... 50,000,	...	50,000
1 Lot de... 25,000,	...	25,000
2 Lots de... 10,000,	...	20,000
5 Lots de... 5,000,	...	25,000
25 Lots de... 1,000,	...	25,000
100 Lots de... 500,	...	50,000
200 Lots de... 300,	...	60,000
500 Lots de... 200,	...	100,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de... $500, soit ...	$50,000
100 Lots de... $300, ...	30,000
100 Lots de... $200, ...	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, soit ...	$99,900
999 Lots de $100, ...	99,900
3,134 Lots se montant à ...	$1,054,800

PRIX DU BILLET:
Entier, $20; Demi, $10; Quart, $5; Dixième, $2; Vingtième, $1

Prix pour les clubs, 55 fractions de billets de $1 pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.
ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,
PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,
sur lesquels nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'exprès sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD, Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots, jusqu'à ce que les Tribunaux aient reconnu Nos Droits comme Institution d'Etat. Les autorités postales néanmoins continueront à livrer toutes lettres ORDINAIRES adressées à Paul Conrad, mais ne lui feront pas parvenir les lettres ENREGISTRÉES à son adresse.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucun.

ATTENTION.—La Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane a décidé le 27 avril 1891 que la question de maintenir la loterie en opération jusqu'en 1919 serait soumise au vote du peuple de cet Etat à une élection qui aura lieu en avril 1892, ainsi qu'il en a été décidé par la Législature de l'année dernière.

L'élection qui aura lieu conformément au dit ordre et à la dite décision de la Cour Suprême dans le mois d'avril de l'année prochaine décidera seulement si la loterie cessera ses tirages après le 1er janvier 1895, ou continuera de tirer jusqu'au 1er janvier 1919.

QUELLES QUE SOIENT LES CIRCONSTANCES la Loterie continuera ses tirages jusqu'au 1er janvier 1895.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance du lot annoncé.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Arrivée.	Départ.
Memphis and Kansas City Fast Train 7.55am	Memphis and Kansas City Fast Train 5.15pm
Vicksburg Ex. 6 45 pm	Vicksburg Ex. 8 00 am
Baton Rouge accommodation ... 9 25am	Baton Rouge accommodation ... 3.50pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

No 2 Fast Mail 7:45am	No 4 Fast Ex. ... 7:45 am
No 7 Coast Acc. 9:5am	No 6 Lim. Ex. ... 7:30 pm
No 1 Lim. Ex. 4:45pm	No 8 Coast Acc. 2:40 pm
No 5 Fast Ex. 7:20pm	No 2 Fast Mail 8:25 pm
Exc. dimanche et mercredi ... 5:40 pm	Exc. dimanche et mercredi ... 7.55 am

ILLINOIS CENTRAL.

Passenger ... 7:20pm	Passenger ... 7.00am
Chicago and St Louis mail ... 8:25am	Chicago and St. Louis mail ... 8.00pm
Chic. limited ... 8:00pm	Chic. limited ... 12:01pm
M. & K. C. ex. 8:25am	M. & K. C. ex. 8 00pm
Accommodation 8:50am	Accommodation 4:30pm
Exc. dimanche. 8:45pm	Exc. dimanch. 7:35am

TEXAS AND PACIFIC.

No 52 California Express ... 7:00pm	No 51 California Express ... 8:00am
Local ... 10:25am	Local ... 9:50pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

San Antonio Express ... 7:20pm	San Antonio Express ... 8.00am
California Ex. 7:30am	California Ex. 5:00pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited. 2:30 pm	No 6 Fastline. 8:45 am
No 5 Fast line. 7:00 am	No 2 Limited ... 5:00pm

EAST LOUISIANA RAIL ROAD.

Dimanche.	
No 9 ... 7:25 pm	No 10 ... 8:10 am
Tous les jours, le dimanche excepté.	
No 7 ... 8:30 am	No 8 ... 4:15 pm

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD.

Pte-la-Hache ... 9:00 am	Pte-la-Hache ... 7:00am
... 4.50 pm	... 5:00 pm
Shell Beach ... 2:30 pm	Shell Beach ... 10:00am
Dimanche.	
Shell Beach ... 10:10 am	Shell Beach ... 8:00 am
Pte-la-Hache ... 8:10 pm	Pte-la-Hache ... 4:00 pm

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

Tous les jours—Passager.	
Alger ... 9:00 am	Alger ... 4:20 pm
Mixed—Tous les jours, le dimanche excepté.	
Alger ... 5:45 pm	Alger ... 8:00 am
Passager—Dimanche seulement	
Alger ... 7:05 pm	Alger ... 9:00 am
Grand Isle Limited—Tous les jours, le dimanche excepté.	
Alger ... 1:55 pm	Alger ... 9:15 am

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville, et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soins renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (*Time Ball*) régi par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington, (75me méridien) qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien).

W. S. HUGHES, Lieut. de la Marine des E. U. préposé au bureau.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

LUNDI, 12 OCTOBRE 1891.

Donaldsonville—WHISPER, à 12 m
Bayou Sara—JESSE K. BELL, à 5 P M
Donaldsonville—G. W. SENTELL, à 12 m
Bas du fleuve—NEPTUNE, à 11 A M

MARDI, 13 OCTOBRE 1891.

Bayou Goula—BELLE OF THE COAST, à 12 m
Bayou Sara—PAUL TULANE, à 5 P M
Vicksburg—LAURA LEE, à 5 P M

Liste des navires partis ... pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK
Goelette Anna E J Morse, Crocker, partie 26 sep
Steamship Hudson, Kemble ... parti 6 oct
Steamship Algiers, Grant ... parti 8 oct
Steamship El Paso, Quick ... parti 8 oct
Steamship Excelsior, Higgins ... parti 10 oct
Steamship New Orleans, Baker ... parti 10 oct
KEY WEST.
Steamship Ithington, Bernard ... parti 30 sept
LIVERPOOL.
Steamship West Indian, Daniel ... parti 27 août
Steamship Governor, James ... parti 10 sept
Steamship Engineer, Edgar ... parti 10 sept
Steamship Discoverer, Adshead ... parti 15 sept
Steamship American, Millar ... parti 5 sept
Steamship Caribbean, Highton ... parti 17 sept
Steamship Bernard Hall, Edwards ... parti 12 sept
Steamship Texan, Bertie ... parti 24 sept
Steamship Counsellor, Darton ... parti 26 sept
Steamship Andean, Anson ... parti 26 sept
Steamship Victoria, Coundon ... parti 22 sept
Steamship Crown Prince ... parti 29 sept
Steamship Architect, Bond ... parti 19 sept
Steamship Australian, Peter ... parti 8 oc.
Steamship Astronomer, Wallace ... parti 5 oct
HARTLEPOOL.
Steamship St-Fernand, Harland ... parti 14 sept
SHIELDS, ANG.
Steamship Sapphire, Robertson ... parti 14 sept
Steamship Harewood, ... parti 26 sept
SWANSEA
Steamship Daybreak, ... parti 18 sept
Steamship Bushmills, Henning ... parti 2 oct
BARRY.
Steamship Rockabill, Lilley ... parti 1er oct
MARYPORT, ANG.
Steamship Norato, ... parti 22 sept
HAMBOURG
Steamship Stuart Prince, Heckath ... parti 9 août
BORDEAUX
Steamship Dupuy de Lome, Dechaille, par 21 sep
ANVERS
Steamship Baron Douglas, ... parti 22 sept
Steamship Paris, Chevalier ... parti 1er oct
PALERME
Steamship Stora, DeMarchi ... parti 16 sept
Steamship Italia, Craig ... parti 25 sept
MADERE.
Steamship Ethelburg ... parti 26 sept
PENARTH
Steamship Trewellard, Beckerly ... parti 19 sept
CARDIFFE.
Steamship Dragoman, ... parti 5 oct
TROON.
Steamship Lord Bangor ... parti 12 oct
RIO DE JANEIRO.
Steamship Holbein ... parti 29 sept
COLON.
Steamship West Indian, Daniel ... parti 21 sept
NORDENHAMN.
Steamship Sapphire, Robertson ... parti 12 sept
GENES.
Barque Carmelito Rocco, Cermenega par 19 août

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

Nom.	Destination	Mouillage
STEAMERS.		
Austrian	Havre	rue Ie..
Cape Colonna	Charlotte Harbor	1er dist. 12
Chilian	Havre	rue Ie..
Erl King	Brême	4e dist. 47
El Monte	New York	Alger
Euskara	Liverpool	2e dist. 33
Floridian	Liverpool	1er dist. 38
Federation	Brême	4e dist. 41
Helvetia	Hambourg	4e dist. 26
Hernan Cortes	Barcelone	4e dist. 41
Morgan	Brazos Santiago	Alger
Madrileno	Liverpool	1er dist. 27
Navigator	Liverpool	Pic Tier
Persian Prince	Galveston	rue [illegible]
Rydal Holme	Denmark	Gretna
Sobraon	Brême	
S Pizzati	Truxillo	1er dist. 15
S Oteri	Truxillo	1er dist. 14
Torlonaskjold	Bocas del Toro	1er dist. 15
Wm G. Hewes	Bluefields	Alger
Yoruba	Galveston	Gretna
NAVIRES.		
City of Montreal	Laid up	1er dist. 32
Riverside	Laid up	1er dist. 32
GOELETTES.		
Bella Sara	Ceiba	2e dist. 15
Cefalu	Ruatan	Pic Tier
Flora Woodhouse		5e dist
Royalist	Ruatan	1er dist. 14

MONITION.

ETAT DE LA LOUISIANE

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 33,784—Division B.

Dans l'affaire de Charles Weiss, demandant une monition

ATTENDU que Charles Weiss a, le 10 juillet 1890, par un acte pardevant Ernest Commagère, notaire public en cette ville, acheté de F. G. Schreiber, Mme Pauline Schreiber, femme de Martin Mullan, Mary Elizabeth Schreiber, femme de F. J. Dorsey, Mary Schreiber, John Schreiber, Louisiana Schreiber et Louis E. Schreiber, la propriété décrite ci-après.

Laquelle vente est en confirmation de l'adjudication faite au dit Charles Weiss à l'enchère publique le 26 juin 1880 par N. J. Hoey, encanteur de cette ville, a été en vertu d'un jugement rendu par la dernière Deuxième Cour de District judiciaire pour les sixième et septième districts municipaux de la Nlle Orléans pour un partage, le 22 avril 1880 et signé le 3 mai 1880, dans l'affaire de Peter G. Schreiber vs Mme M. J. Schreiber, tutrice naturelle, et autres. No 2,118 du Dossier de la dite Cour, et attendu que le dit Charles Weiss a demandé à cette Cour une Monition ou annonce conformément aux sections 2,370, 2,371, 2,372 et 2,373 de l'Acte No 96 approuvé le 16 mars 1870 et communément comme "Un Acte pour la révision des statuts d'un caractère général."

Par conséquent qu'il soit maintenant connu et que toutes les personnes intéressées dans l'affaire sont citées et ordonnées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans qui peuvent établir un droit quelconque titre ou réclamation à la propriété décrite ci-après, par suite d'une informalité quelconque dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour et auxquels la vente dont il est question ci-dessus ont été faits ou toute irrégularité ou illégalité dans les estimations et annonces dans le temps ou le mode de vente, ou pour toute autre défectuosité, de faire connaître dans les trente jours à partir de la date que cette monition a été insérée pour la première fois dans les journaux publics, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété a été vendue dans l'affaire dont le numéro et le titre sont donnés ci-dessus à laquelle vente le dit Charles Weiss est devenu l'acquéreur au prix et pour la somme de mille huit cent cinquante piastres ($1,850 00) comptant.

Description de la Propriété.

Deux lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Faubourg St-Joseph, dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet désigné par le numéro Quatorze sur le vieux plan de dit faubourg, actuellement désigné par le numéro 268, sur le nouveau plan, dressé par H. C. Brown, arpenteur, borné par les rues Camp, Peniston, Chestnut et Général Taylor; les dits lots sont désignés par les numéros Onze et Douze, d'après un plan de Pacquette Clampon, daté le 20 novembre 1865 et déposé au bureau de Hugh Madden ex-notaire en cette ville, les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent chaque trente-deux pieds de face à la rue du Camp sur cent quinze pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot No Onze forme l'encoignure des rues Camp et Général Taylor.

Nouvelle-Orléans, 18 septembre 1891.
(Signé) FRED D. KING, Juge.
(Signé) E. A. LUMINAIS, Greffier.
Une copie exacte: bureau du greffier, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
Nouvelle-Orléans, 18 septembre 1891.
Une copie exacte.
JAS D. RANKIN, Député Greffier.
21 sept—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Meubles de Maison Assortis, etc., Machine à Coudre, etc.

Succession de Mme Alex. E. McClelland.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 33,719.—En vertu d'un ordre de vente, en date du 8 octobre 1891, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 21 octobre 1891, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Au local No 365 rue Marais, entre la rue Columbus et l'avenue St Bernard:
Un lot de meubles de maison assortis, etc., etc., d'après l'inventaire.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
10 oct—10 16 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du local portant le numéro municipal 8 rue Carondelet.

La Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans vs. James McLoughlin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,272—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 17 octobre 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, St-Charles, Commune et Canal. Lequel lot est désigné par le No 8 sur un plan de Hugh Grant ancien voyer en cette ville, en date du 11 février 1840 et mesurant, conformément au dit plan, vingt pieds deux pouces de face à la rue Carondelet par une profondeur suivante: cent pieds trois pouces sur le côté du lot No 7 et cent pieds deux pouces sur le côté du lot No 9, et a une largeur de dix-huit pieds trois pouces dans le fond sur une allée de treize pieds deux pouces et quatre lignes de largeur ouvrant sur la rue Commune, en commun avec le dit lot et les autres.
Etant la même propriété acquise par le défendeur de Brownlie W. Taylor, acte passé pardevant Antoine Doriocourt, le 8 mai 1890.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
14 sept—14 21 28—oct 5 12 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Henry Kuhn vs Charles Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 33,616.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 31 octobre 1891, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre et toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Quatrième Baronne et Dryades, désigné par le numéro vingt-quatre sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, daté le 8 mai 1873, une copie du dit plan est annexée à l'acte d'achat pardevant W. J. Castell, notaire, daté le 4 novembre 1873.
Le dit lot de terre mesure vingt-cinq pieds de face à la rue Washington, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds neuf pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles.
Le dit lot formant partie du lot numéro douze sur un plan dressé par B. Buisson voyer, daté le 16 mars 1835, et déposé au bureau de W. Y. Lewis, ex notaire en cette ville, le 25 avril 1835.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
28 sept—28—5 12 19 26 31 oct

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs. John Coleman et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,930—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 24 octobre 1891, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir:
Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et appartenant et désigné par le numéro "Cinq" situé dans le faubourg Delord, maintenant la rue Première de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Calliope (anciennement Louise), Tchoupitoulas et Gaiennié; le dit lot mesurant vingt-cinq pieds de face à la rue Annonciation sur quatre-vingt-dix-sept pieds quatre pouces et sept lignes de profondeur sur le côté contigu au lot numéro "Quatre" cent pieds, sept pouces et trois lignes de profondeur sur le côté adjacent au lot numéro "Six", et vingt-sept pieds de large dans le fond sur une allée cinq pieds de large, en commun avec dits lots et autres qui y font face; toute mesure américaine. Le tout d'après un plan dressé par Joseph Pilié, alors voyer de la Seconde Municipalité de cette ville, daté le 10 avril 1841, et déposé au bureau de H. B. Cenas, ex notaire.
Ensemble avec soixante-dix actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, dont garanties et libérées à la dite propriété.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Termes et conditions—Comptant pour payer et satisfaire la réclamation du demandeur, à savoir: la somme de cinq cent soixante piastres, montant de contributions sur les dites actions du stock avec huit pour cent d'intérêt par an pour chacune des quatre appels annuels pour contributions de $140 00, à partir de la date de l'appel; les appels ayant été faits le 1er décembre de chaque année, de 1887 à 1890, inclusivement, et les frais et charges du procès et de la vente et les taxes d'état et de ville dues sur la dite propriété, l'acquéreur, en outre assumera le résidu de la dette du fonds capital hypothéqué qui n'est pas encore dû, mais soit à être demandé sous la charte et les lois de la banque, à savoir, la somme de quatre mille huit cents piastres, et l'acquéreur assumera toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, sous sa charte et ses lois, et la balance, s'il y en a, du prix d'adjudication, comptant.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
22 sept—22 29—6 13 20 24 oct

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété foncière dans le Cinquième District.

Thomas Pickles vs. Algiers and Gretna Railway Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,731.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, le 24 octobre 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant situés dans cette ville, dans le Cinquième District, sur la rive droite du fleuve Mississippi, dans l'îlet borné par les rues Bouny, Villeré, Seguin et Delaronde, désigné comme lot No Un sur un plan déposé à l'étude de Selim Magner, ancien notaire en cette ville, comme plan No 82, lequel lot mesure, au pied américain soixante-trois pieds onze pouces deux lignes de face à la rue Bouny sur cent cinquante neuf pieds dix pouces de profondeur, plus ou moins. Le dit lot de terre forme la totalité du lot désigné par le numéro deux, sur un plan de C. M. Benohon, voyer général de cet Etat, en mai 1819, déposé à l'étude de feu H. Lavergne, notaire.
Etant la même propriété acquise par les défendants par achat de Manuel Abasca, par acte pardevant Samuel Flowers, notaire, le 4 avril 1883, titre enregistré C. O. Book 119, folio 8.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
21 sept—21 28—oct 6 13 20 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Alexander Seligman vs. Mme Augustin Borde, femme de Lisier Petrech.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 33,578—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 24 octobre 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite:
Cinq lots de terre ensemble avec toutes les améliorations, droits, voies et privilèges leur appartenant ou qui en quelque sorte en dépendant, situés et étant dans le 3ème District de cette ville, désignés par les Nos un à cinq inclusivement de l'îlet No cinq, lequel est borné par les rues Craps, Grands Hommes et Lizardi et la propriété de Mme L'Hermeraux, conformément à un plan fait par P. C. Dural, ingénieur civil, daté le 14 décembre 1871, et déposé en l'étude de A. B. Philips, notaire, comme plan No 36 du livre de plans No 7; les dits lots de terre mesurant, au pied américain, comme suit: Les lots un, deux et trois se touchent, ayant chacun trente pieds de face à la rue Grands-Hommes sur cent-vingt-sept pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No un formant le coin de la rue Lizardi. Le lot No quatre attenant au lot No trois, vingt six pieds, huit pouces et deux lignes de face à la rue Grands-Hommes, sur cent cinquante-neuf pieds onze pouces et une ligne et demie de profondeur et vingt six pieds, six pouces et cinq lignes dans le fond et le lot No cinq, trente et un pieds, onze pouces et seize lignes de face à la rue Lizardi sur quatre vingt-dix pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
23 sept—23 30—oct 7 14 21 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété du Deuxième District, formant l'encoignure des rues St-Pierre et Galvez.

N. E. Baumgarden vs. H. L. Kenney.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 33,708—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 17 octobre 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain terrain situé dans le Second District de cette ville, carré d'îlet No 99 (vieux numéro) compris entre les rues St-Pierre, Galvez, Johnson et Promenade Carondelet, désigné par le No 126; le dit terrain mesure trente pieds de façade rue St-Pierre, sur cent pieds de profondeur et de façade rue Galvez, entre lignes parallèles.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, avantages y appartenant en quelque sorte. Etant la même propriété acquise par le défendeur par vente entre la veuve et les héritiers de Laurence Kenney, passé pardevant J. J. Woulfe, notaire, le 7 février 1890. Enregistré dans le C. O. Book 131, pages 230 à 887.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 sept—15 22 29 oct 6 13 17

VENTES A L'ENCAN.

PAR ONORATO & STUART.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE DE VALEUR

Dans le Sixième District.

La Résidence bien connue de B. Onorato.

COIN AVENUE ST-CHARLES ET LA RUE OCTAVIA.

Dans l'affaire de B. Onorato, interdit.

No 31,862—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR ONORATO & STUART, Encanteurs—Chas D. Stuart, encanteur—SAMEDI, le 14 novembre 1891, à la Bourse des Encanteurs à midi, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, en date du 2 avril 1891, nous vendrons à l'encan la propriété ci-après décrite, savoir—
La propriété dans l'îlet borné par l'avenue St-Charles, l'avenue Peters, les rues Octavia et Jennet, ayant une façade sur l'avenue St-Charles de 140 pieds 7 lignes sur 333 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de l'avenue Peters et 135 pieds 10 pouces et 2 lignes sur la ligne la plus rapprochée de l'avenue Octavia, 333 pieds 10 pouces et 8 lignes sur la ligne de fond.
Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant la balance dans un ou deux ans, garanti par billets portant intérêts de 8 pour cent par an, à partir de la date du paiement jusqu'à parfait paiement, assuré par hypothèque spéciale et lien et privilège du vendeur sur la propriété vendue, l'acte portant toutes les sécurités et clauses usuelles, de 5 pour cent d'honoraires d'avocat pour en forcer la collection; les améliorations devant être tenues assurées et la police transférée, l'acquéreur devant payer en sus du prix d'adjudication les taxes dues et exigibles de 1891. Un dépôt comptant de 10 pour cent sera requis pour lier la vente.
Acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais de l'acquéreur.
Voir le plan à la Bourse. Des cartes d'admission peut être obtenues des encanteurs.
11 oct—11 12 17 24 31—nov 7 13 14

WHITNEY NATIONAL BANK

OF NEW ORLEANS.

Etat de situation semestriel, 31 décembre 1890.

ACTIF.

Prêts et escomptes	$2,190,549 76
Surtirages	1,788 75
Bons des Etats-Unis, valeur au pair	600,000 00
Prime sur les bons sus-dits	110,000 00
Autres actions	100 00
Meubles et installations	3,067 00
Fonds de rédemption cinq pour cent	18,000 00
Prêts sur demande 276,851 02	
Echange 261,060 55	
Comptant y compris des chèques sur d'autres banques 1,324,0[illegible] 66—	1,961,965 44
Total	$4,890,470 95

PASSIF.

Capital action	$400,000 00
Fonds de surplus (malaxant augmente de $25,000)	200,000 00
Profits indivis	28 500 09
Dividendes non payés	16,400 00
Circulation	360,000 00
Dépôts $2,980,781 16	
Dus par des banques et banquiers 889,789 78—	3,790 570 95
Total	$4,890,470 95

JAMES T. HAYDEN, Président.
PEARL WIGHT, Vice Président.
J. M. PAGAUD, JR., Caissier.
3 janv—1f

THE NEW-ORLEANS BEE

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magasine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct.
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julia et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julia et Commerce.
71 Pied de la rue Julia, Dépôt du L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13, rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 10, Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10, Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3, Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées.
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poste et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 24, rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des cars, Pologne.
615 Casernes des Etats Unis.
616 Reynés et Dauphine.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

Deux jolis Cottages doubles, à l'encoignure des rues Union et Bourgogne. Nos 406 et 408 rue Bourgogne. Un grand terrain formant l'encoignure des rues Marais et Annette.

Maison à étage rue des Marais, No 119.

Une grande tonnellerie à étage rue Marigny, Nos 16 et 18, près de Bourse et à proximité des dépôts des chemins de fer, magnifique emplacement.

Succession de Auguste Villermain.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dossier No 33,740.—Division D.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau No 60 rue Bienville.—SAMEDI, 14 novembre 1891, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, Nos 72 et 74.—En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 9 octobre 1891.
Les propriétés suivantes, à savoir—
1° Deux lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Bourgogne, Dauphine, Union et Bourbon, et mesurant, à savoir: Un des susdits lots forme l'encoignure des rues Union et Bourgogne et a 31 pieds 4 lignes de face à la rue Bourgogne, sur 83 pieds 11 pouces et 2 lignes de profondeur et face à la rue Union.
2° Et l'autre lot a 32 pieds 10 pouces 7 lignes de face à la rue Bourgogne sur 83 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur, le tout plus ou moins. Sur chaque lot se trouve un joli cottage double divisé en deux corps de logis et contenant chacun huit chambres, citerne, lieux d'aisance, etc., etc.
Le tout couvert en ardoises.
3° Un autre lot de terre avec toutes les améliorations qui en dépendent, (à l'exception de l'église qui appartient au locataire) situé dans le même District dans l'îlet compris entre les rues Annette, St-Antoine, Marais et Urquhart. Lequel lot de terre forme l'encoignure des rues Annette et Marais et mesure 42 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue des Marais sur 63 pieds 7 pouces 2 lignes de profondeur et face à la rue Annette.
4° Un certain lot de terre situé dans le même District, dans l'îlet compris entre les rues Marais, Urquhart, Marigny et Mandeville, mesurant, mesure américaine, 30 pieds de face à la rue des Marais, sur une profondeur, mesure française, de 61 pieds. Ensemble une maison à étage ayant plusieurs chambres, cuisine, citerne, lieux d'aisance, etc., etc.
5° Trois lots de terre situés dans le même District, désignés par les Nos 3, 4 et 5, dans l'îlet renfermé par les rues Marigny, Champs-Elysées, Decatur et North Peters; lesquels lots de terre sont contigus et mesurent ensemble 70 pieds 3 pouces de face à la rue Marigny sur 123 pieds 5 pouces 6 lignes de profondeur. Ensemble une grande bâtisse à étage à l'usage d'une tonnellerie ayant été construite tout récemment et offrant tous les avantages possibles à quiconque entreprendrait ce genre d'affaire.
—Aussi—
Deux actions du New Orleans Insurance Association de $30 chacune d'après le certificat No 610.
Conditions—Un tiers ou davantage comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèque, portant 8 pour cent d'intérêt par an de date, avec toutes les clauses pénales d'usage.
Les acquéreurs assumeront les taxes pour l'année courante en sus du prix d'acquisition et feront un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix d'achat.
Actes de vente pardevant Abel Dreyfous, notaire.
11 oct—11 17 24 31—nov 7 14

Résidence à étage à l'encoignure des rues Joséphine et Clara.

Succession de Veuve Agnès Clairin.

Cour Civile de District—Dossier No 30,742.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau: No 60 rue Bienville SAMEDI, 14 novembre 1891 il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St Charles Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 8 octobre 1891, la propriété suivante, savoir—
Un lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 304, borné par les rues Clara, Joséphine, St-André et Willow, mesurant 30 pieds de face à la rue Joséphine, sur une profondeur entre lignes parallèles et faisant face à la rue Clara de 31 pieds et formant l'encoignure des rues Joséphine et Clara. Avec l'usage en commun d'une allée dans le fond de 3 pieds de large sur 22 pieds de long, donnant sur la rue Clara.
Ensemble une résidence à étage couverte en ardoises, ayant quatre chambres, cuisine double aussi couverte en ardoises, citerne, lieux d'aisance, etc., etc. Le tout divisé en deux corps de logis.
Le tout conformément au plan qui sera exposé à la Bourse.
Conditions—Une moitié ou davantage comptant, la balance à un an de crédit en un billet portant hypothèque et huit pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses pénales d'usage.
Acte de vente pardevant Jules Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.
Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé de l'acquéreur sur le prix d'achat.
11 oct—11 17 24 31—nov 7 14

Boulangerie à l'encan.

Succession de Auguste Villermain.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 33 746

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, No 60 rue Bienville VENDREDI, 23 octobre 1891, il sera vendu, à 11 heures du matin, au No 22 rue des Français, entre les rues Chartres et Decatur, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 9 octobre 1891.
Le contenu de la Boulangerie.
Aussi: 2 wagons à pains, 1 cheval, 1 mule, 1 camper et 1 baroche.
Conditions—Comptant.
11 oct—11 16 23

Le contenu d'une Tonnellerie.

Barils vides, douves, cercles, outils, &c.

Succession de Auguste Villermain.

Cour Civile de District, Dossier No 33,746.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau No 60 rue Bienville.—JEUDI 22 octobre 1891, il sera vendu à 11 heures du matin, au Nos 16 et 18 rue Marigny, près de la Levée. En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 9 octobre 1891.
Le contenu d'une tonnellerie, y compris les outils, barils vides, douves, têtes de barils et une grande quantité d'articles trop longs à énumérer.
Aussi—2 drays à barils et un wagon.
Conditions—Comptant. 11 oct—11 16 22

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE PARTAGE.

Le joli cottage simple pour résidence, No 174 rue du Quartier, entre St Claude et Tremé.

J. H. Glatz vs. E. A. Brandao, tuteur et als.

No 33,704—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet.—SAMEDI, 7 novembre 1891, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 25 septembre 1891, affirmant les délibérations d'une assemblée de famille, enregistrée le 15 septembre 1891 par l'Hon. Fred D. King, juge de la dite Cour, Division "B" siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, actuellement absent en congé, rendu dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, savoir:
1° Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Quartier, Chemin du Bayou, St-Claude et Tremé, mesurant 36 pieds 6 pouces de face à la rue du Quartier sur 76 pieds de profondeur plus ou moins, entre lignes parallèles. Etant composé de tous les lots Nos 1 et 2 sur un plan par E. Surgi, ingénieur, le 14 décembre 1882, d'après un acte pardevant A. Doriocourt, notaire, le 23 décembre 1882.
2° Une autre portion de terre, No 3 adjacent dans le fond au lot décrit ci-dessus, sur 8 pieds de face et mesurant 35 pieds 6 pouces et 4 lignes sur la ligne du fond des lots 1 et 2, même mesure sur la ligne du fond sur 13 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un joli cottage simple en bois avec véranda sur le côté, corridor, galerie, plusieurs appartements, et l'eau dans la cuisine, dépendances, etc. situé à proximité des chars, des églises et des écoles, dans un voisinage tranquille.
La maison n'est jamais restée vide.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans, à l'option des acquéreurs, la portion de crédit devra être représentée par les billets de l'acquéreur garantis par hypothèque spéciale et lien portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, et toutes les améliorations devront être tenues assurées pour le montant de la portion de crédit, et les polices d'assurance seront transférées au détenteur ou détenteurs des billets, et l'acquéreur paiera en outre de son adjudication, les taxes de 1891.
Dix pour cent du prix d'achat sera requis au moment de l'adjudication.
Acte de vente pardevant F. J. Dreyfous, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.
4 oct—4 10 17 24 31—nov 7

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SITE RIVERAIN

En face des forts chargements de navires

Rues Water et Tchoupitoulas, Entre les Rues

Soraparu et Première.

Cesar Philippi, syndic, etc., vs les héritiers de Charles Green et als.

No 31,194—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 24 octobre 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu dans l'affaire ci-dessus le 15 décembre 1890 et signé le 2 mars 1891, il sera vendu à l'encan la propriété décrite ci-après, à savoir:
Le lot de terre avec le droit de batture, qu'il y en a, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Water, Soraparu et Première, désigné par la lettre B, et mesurant 46 pieds 6 pouces et 6 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 45 pieds 8 pouces de face à la rue Water, sur une profondeur de 103 pieds 10 pouces 1 ligne sur la ligne de côté à proximité du lot C, et la plus rapprochée de la rue Première et 97 pieds 7 pouces et 7 lignes de l'autre ligne de côté à côté du lot A, la plus rapprochée de la rue Soraparu, tout plus ou moins, mesure américaine.
Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, la balance du prix de vente à un et deux ans de crédit, en paiements égaux garantis par des billets de l'acquéreur, portant intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date jusqu'à paiement et garantis par hypothèque spéciale et lien et privilège du vendeur sur la propriété vendue. L'acte de vente renfermera la clause usuelle des honoraires d'avocat en cas de procédures légales, l'acquéreur assumant au dessus du prix de l'adjudication le paiement des toutes les taxes pour les années 1890 et 1891, et déposera 10 pour cent comptant au moment de la vente.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Octave Morel, Esq., notaire.
20 sept—20 27—oct 4 11 18 24

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE

Résidence confortable à deux étages.

Avec de grands terrains bien entretenus,

No 126 rue Sixième, entre Constance et Laurel.

Succession de Mme Gertrude Kraemer.

No 33,703 Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. C. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 177 rue Commune—SAMEDI, 14 novembre 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District Division B, pour la paroisse d'Orléans, daté le 6 octobre 1891, et rendu dans la succession ci-dessus.
La confortable résidence en bois à deux étages, No 126 rue Sixième, bâtie retiré du trottoir, ayant double galerie sur le devant, et 9 chambres dans la bâtisse principale, et 2 chambres détachées à l'arrière, savoir: citerne, etc. Les terres sont spacieuses, bien pavées et plantées d'arbres fruitiers et d'arbres donnant de l'ombrage, tonnelle à vigne, roses et fleurs. Mesurant comme suit, à savoir—
1° Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville et dans l'îlet borné par les rues Sixième, Septième, Laurel et Constance, désigné par le No 8, sur un plan dressé par A. B. Phelps, voyer, daté du 29 janvier 1846, et déposé pour référence au bureau de H. B. Cenas, alors notaire en cette ville, le dit lot mesure 33 pieds 4 pouces de face à la rue Sixième sur 127 pieds 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles; ainsi que
2° Un autre morceau de terre dans les même district et îlet et adjacent à la propriété ci-dessus décrite, étant l'arrière portion du lot original No 7 du dit carré d'îlet, conformément à un croquis dessiné par A. De Armas, voyer, daté le 13 août 1882, et annexé à un acte passé pardevant W. H. Seymour, notaire, le 21 juillet 1883, la dite portion de terre est désignée par la lettre C, et mesure 38 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Sixième, la même largeur dans le fond sur une profondeur de 50 pieds 11 pouces et 4 lignes. Dans un voisinage tranquille et attrayant, à proximité aux marchés et aux lignes de chars.
Conditions — Comptant. L'acquéreur devra faire le dépôt usuel de 10 pour cent comptant pour lier la vente.
Acte de vente pardevant W. H. Seymour, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
10 oct—10 17 24 31—nov 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Attention, Spéculateurs!

TROIS

Ilets de Valeur, bien Situés, près de l'Avenue du Canal.

SUCCESSION DE L. F. GENERES,
No 11,464—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—SAMEDI, 31 octobre 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la dite cour, Division C, maintenant absent en congé, daté du 23 septembre 1891, et rendu dans la susdite succession—
1° Le carré d'îlet de terre de valeur, situé dans le Deuxième District de cette ville et borné par les rues Orléans, St Pierre, David et Solomon, composé de 4 lots. Voir le plan à la Bourse pour les dimensions et subdivisions. La terre est haute, étant sur la pente du Metairie Ridge, près du City Park, et dans un quartier s'améliorant, ayant cinq résidences construites dans les derniers six mois et des contrats pour la bâtisse de nouvelles, dans l'îlet touchant au dit carré d'îlet.
2° Ce bel îlet de terre situé dans le Deuxième district de cette ville, composé de vingt lots numérotés de 1 à 20 inclusivement, et désigné par le No 104 borné par les rues Bienville, Conti, Genois et Clark, d'après un plan dressé par feu T. Trudeau, daté le 12 décembre 1848. Pour les subdivisions et les dimensions voir le plan à la Bourse. La dite succession de L. F. Generes est propriétaire d'une moitié indivise du dit îlet de terre, l'autre moitié indivise de la propriété sera vendue à l'encan en même temps et sur les mêmes termes et conditions avec l'autorisation de son propriétaire, donnant ainsi un titre complet à tout l'îlet.
3° Un autre certain carré d'îlet de terre situé dans le même district et se touchant à la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 107, comprend 20 lots numérotés de 1 à 20 inclusivement, et est borné par les rues Genois, Clark, Conti et St Louis. Voir le plan à la Bourse pour subdivisions et dimensions détaillées. La dite succession de L. F. Generes est propriétaire d'une moitié indivise du dit îlet de terre, l'autre moitié indivise de la propriété sera vendue à l'encan en même temps et sur les mêmes termes et conditions, avec l'autorisation de son propriétaire ce qui donnera un titre complet de tout le carré d'îlet de terre.
Ces beaux carrés d'îlets sont à proximité de l'avenue du Canal et immédiatement à l'arrière de l'un des plus importants districts de cette ville. Les travaux faits par le Orleans Levee Board pendant l'année dernière assurent ces terres contre de futures inondations et les rendent propres à de profitables placements.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance à un et deux ans de crédit en billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur portant intérêt de 8 pour cent par an et toutes les autres clauses usuelles de garantie; un dépôt de 20 pour cent sera requis pour lier la vente.
Actes de vente pardevant Georg. C. Preot, Esq., notaire aux frais des acquéreurs.
26 sept—26—oct 3 10 17 24 31

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENTS ATTRAYANTS

Propriété de valeur dans le Sixième District.

Deux grands carrés d'îlets de terre bien remplis et attrayants

Sur l'Avenue Peters, et

CINQ LOTS de TERRE de VALEUR

Coin de l'Avenue Peters et de la rue Long.

Améliorée par une jolie résidence en bois à deux étages, bâtisses pour écurie, pavillons, etc.

SUCCESSION DE LOUIS ROQUEVERT

No 32,553—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS — Albert Paul, encanteur—Bureau 159 rue de la Commune—Le MERCREDI, 21 octobre 1891, à midi, à la Bourse d'Encan, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, daté 15 septembre 1891 dans l'affaire de la succession de Louis Roquevert, il sera vendu à l'enchère publique, comme suit:
1° Cinq certains lots de terre, avec les améliorations, etc., y trouvant, dans le Sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Peters, les rues St George, Long et Valmont, désignés par les Nos 6, 7, 8, 9 et 10. Les lots Nos 6 à 9 inclusivement mesurent chacun 30 pieds 3 pouces de face à l'avenue Peters, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 10 forme l'encoignure de l'avenue Peters et de la rue Long et mesure 30 pieds 3 pouces 7 lignes de face à l'avenue Peters sur 120 pieds de profondeur et façade rue Long. Les améliorations sur les dits lots comprennent une belle et agréable résidence en bois à deux étages, grande écurie, pavillon, etc., etc.
2° Six lots de terre de valeur, avec toutes les améliorations, etc., qui s'y trouvent, dans le même carré d'îlet que la propriété ci-dessus décrite, situés à l'arrière de la dite propriété, et désignés par les Nos 11 à 16 inclusivement, et mesurant ensemble, 181 pieds de face à la rue Valmont, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 120 pieds. Le lot No 11 formant le coin des rues Valmont et Long.
3° Ce carré d'îlet de terre de valeur, élevé et attrayant, dans le Sixième District de cette ville, borné par l'avenue Peters et les rues St George, Octavia et Valmont, désigné comme carré d'îlet No 71, sur un plan original de Rickerville. Le dit carré d'îlet mesure 302 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à l'avenue Peters, 270 pieds de face à la rue St George, 302 pieds 8 pouces et 7 lignes de face à la rue Octavia, et 270 pieds de face à la rue Long.
4° Cet îlet de terre de choix et désirable, dans le Sixième district de cette ville, désigné comme îlet No 610, borné par l'avenue Peters, les rues Valmont, Long et Breslau, et mesurant 302 pieds 7 pouces 5 lignes de face à l'avenue Peters, 324 pieds 5 pouces de face à la rue Valmont, 217 pieds 2 pouces 8 lignes de face à la rue Long et 193 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Breslau.
Conditions de la vente—Comptant.
Actes de vente par devant R. H. Downing, notaire, aux frais des acquéreurs.
Les taxes dues et exigibles en 1891 seront assumées par les acquéreurs en sus du prix de l'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication, pour lier la vente.
12 sept—12 26—oct 3 10 17 21

THE NEW-ORLEANS BEE
L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.
Subscription Terms:
By Mail—Payable in advance, postage prepaid.
Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.
Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.
Per annum, $3; six months, $1.50; three months 75 cents.

ETAT DE SITUATION
—DE LA—

BANQUE DU PEUPLE

—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS,
A la clôture des affaires, mardi soir, 30 Juin 1891.

Comptant	$703,743 63
Change	91,735 32
Prêts sur demande et escomptes	1,594,205 50
Actions	28,502 50
Propriétés foncières	59,808 00
Total	$2,448,114 97
Fonds-capital	$600,000 00
Profits non divisés	242,163 97
Dépôts individuels	1,604,553 00
Dividendes non payés	1,398 00
Total	$2,448,114 97

Moi, A. S. BRAUD, Caissier de la Banque ci-dessus nommée, jure solennellement que l'exposé qui précède est correct, au mieux de ma connaissance et de ma croyance.
A. S. BRAUD, Caissier.
Assermenté et signé pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 30 juin 1891.
(Signé) ANT. DORIOCOURT, Notaire.
1er juil—

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un élégant cottage en briques, No 154 rue Hôpital, entre Remparts et Bourgogne.

Succession de Paul Deléry.

No 33,734—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 17 octobre 1891, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant en place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent en congé, en date du 9 septembre 1891, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, savoir:
Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet No 106, borné par les rues Hôpital, Ursulines, Remparts et Bourgogne, mesurant, conformément au titre du défunt, au pied français, 28 pieds 6 pouces de face à la rue Hôpital, sur une profondeur de 131 pieds 8 pouces sur la ligne du côté gauche touchant à la propriété de M. Bourg, et sur la ligne du côté droit touchant à la propriété d'Hélène Lepage, une première profondeur d'environ 80 pieds, c'est-à-dire jusqu'à une bâtisse en briques qui sert de [illegible] et qui est comprise dans le lot devant être maintenant vendu, puis ouvrant à angle droit de 8 pieds 6 pouces qui donne au dit lot à cette première profondeur une largeur de 35 pieds, et au point de cette largeur, aussi touchant la propriété d'Hélène Lepage, le dit lot a une seconde profondeur de 51 pieds 8 pouces et mesure sur la ligne du fond 35 pieds de largeur sur la ligne contiguë à la propriété de M. Lahad'e; et conformément au dit plan fait par Geo de Armas député voyer de ville, en date du 14 septembre 1891, le dit lot commence à une distance de 125 pieds 9 pouces (pied américain) de l'encoignure des rues Remparts et Hôpital, et mesure (au pied américain) 28 pieds 2 pouces et 7 lignes de face sur la rue Hôpital, sur 140 pieds 4 pouces de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Remparts, 93 pieds 4 pouces et 5 lignes sur la première profondeur sur la ligne de côté vers la rue Bourgogne, puis s'ouvrant à un angle droit de 6 pieds 0 pouce et 5 lignes; puis sur une seconde profondeur sur une ligne courant à angle droit, 46 pieds 11 pouces et 4 lignes, et 37 pieds 3 pouces et 4 lignes de largeur dans le fond; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent connu par le numéro municipal 154 rue Hôpital.
Les améliorations comprennent un élégant cottage en briques avec 5 chambres, une cuisine en briques avec 4 chambres, cave, lieux d'aisance, etc.
Conditions—Une moitié ou plus comptant et le reste à un ou à un et deux ans, au gré de l'acquéreur, divisé en billets garantis par hypothèque et privilège et lien de vendeur portant intérêt à raison de sept pour cent par an à partir de la date de l'acte de vente jusqu'à paiement final. L'acquéreur assurera la propriété pour le montant de la portion à crédit et le transfert de la police au porteur des dits billets. L'acte doit contenir les clauses de non aliénando et vendue sans estimation, cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des dits billets, et toutes les autres clauses dans l'acte de vente. L'acquéreur est requis de déposer avec les encanteurs 10 pour cent au moment de l'adjudication, les vendeurs paieront toutes les taxes d'Etat et de ville et de relevé incluant l'année 1891 et garderont possession de la dite propriété sans charge pendant quinze jours après le passage du dit acte de vente.
Acte de vente par devant Chas. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.
10 sept—10, 19, 26—Oct 3, 10 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix

—DANS LE—

SIXIÈME DISTRICT.

Avenue Peters, entre l'avenue St-Charles et la rue Jennet. Cottage élégant élevé de terre.

Au coin des rues Octavie et Jennet. Cottage élevé de terre.

Au coin de l'avenue Napoléon et de la rue Colisée. Grand terrain vague.

Moitié indivise des **Dix-sept** terrains formant le coin des rues **Joseph et Colisée; Perrier et Joseph; et Arabella et Colisée.**

PAUL J. CHRISTIAN
—vs.—
SES CRÉANCIERS.

No 30 448—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau: 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI 17 octobre 1891, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 22 juillet 1891 dans la susdite affaire, la propriété de valeur ci-après décrite, savoir:
1° Un certain morceau de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et le terrain qui y appartient, situé dans le Sixième District de cette ville ci-devant connu dans cette partie de la paroisse Jefferson connue Rickerville, et faisant partie d'un certain carré d'îlet borné par l'avenue St Charles, les rues Jennet, Octavia et l'avenue Peters, désigné comme carré No cinquante trois sur un plan de Benjamin Buisson et de William T. Thompson voyers, le 23 mars 1849, déposé en l'étude de Joseph A. Beard, encanteur en cette ville, la dite portion de terre est désignée sur un plan de Claude de Lisle le 10 mai 1859, annexé à un acte de vente passé pardevant Selim Magner, ancien notaire en cette ville par le dit [illegible] et mesure, d'après le dit plan, cent quatre-vingt pieds de face sur avenue Peters, sur une profondeur et façade rue Jennet, de cent cinquante pieds, entre lignes parallèles et égales. Lequel dit morceau de terre décrit ci-dessus fut acquis par le dit Paul J. Christian, par achat de Miss Mary A. May par acte pardevant le dit Magner le 19 avril 1869. Les améliorations comprennent un cottage élégant élevé de terre et à distance de la rue, ayant—chambres, une autre belle bâtisse à deux étages à l'arrière ayant—chambres, citernes, puits, orangers et autres arbres fruitiers, jardin etc., etc.
2° Un certain morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, passages, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, et quelque sorte, situé, gisant et s'étendant dans le Sixième district de la ville, (anciennement dans la paroisse Jefferson, dans cet Etat) dans le carré borné par les Avenue Peters et St-Charles (ci-devant Nayades) les rues Octavia et Jennet, désigné comme le carré No cinquante trois, sur le plan de Rickerville, dressé par B. Buisson et W. G. Thompson, voyers en date du 23 mars 1849 déposé pour qu'on s'y réfère au bureau de Jos. A. Beard, alors notaire en cette ville, sur un plan dressé par C. de Lisle, le 16 mars 1859 et annexé pour qu'on s'y réfère, à un acte pardevant Selim Magner, ancien notaire en cette ville, le 19 avril 1859, et le dit morceau mesure 120 pieds rue Jennet, sur 155 pieds de profondeur et de façade rue Octavia, entre lignes parallèles formant le coin des rues Jennet et Octavie.
Cette propriété est la même acquise par Philippe Bowe, par acte pardevant E. Bouny, notaire, le 28 décembre 1882.
Les améliorations comprennent deux bâtisses élevées en bois, chacune ayant deux chambres, au puits, une citerne, etc.
3° Un certain morceau de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et toutes droits et privilèges et appartenant, situé dans le sixième district de cette ville, ci devant ville de Jefferson, paroisse de Jefferson, dans le carré d'îlet No quarante deux, borné par l'avenue Napoléon, les rues Plaquemines (maintenant Colisée) Berlin et Chestnut, et marqué B, sur un plan de Paul E. Théard, en date du 11 mai 1859, et annexé à un acte de même date entre la ville de la Nouvelle-Orléans et Mme Wilson, passé pardevant Eugène Bouny, notaire en cette ville. Le dit morceau de terre mesure, au pied américain, 63 pieds 10 pouces de façade avenue Napoléon sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles, et il forme le coin de l'avenue Napoléon et de la rue Colisée ou Plaquemines, et est composé de ces morceaux de terre désignés sur un plan de Louis H. Pilié, voyer de la ville, à la date du 31 mars 1868, déposé en l'étude du dit Bouny pour qu'on s'y réfère, comme terrains 7 et 8 sur cette partie du terrain 9 à l'arrière.
Cette propriété fut acquise par Paul J. Christian, par achat, de William T. Kebson, par acte passé pardevant Thos. G. Stark, anciennement notaire en cette ville, le 20 juin 1866.
4° La moitié indivise des intérêts dans les dix-sept terrains avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième district de cette ville, (anciennement dans la paroisse Jefferson, Etat), dans ce qui était communément appelé "Burtheville", dans le carré borné par les rues Arabella, Joseph, Colisée ou Plaquemines et Perrier, lequel est désigné par le numéro quarante-deux, sur un plan de F. N. Tourné, daté le 15 février 1869 déposé pour référence en l'étude de A. Commandeur, alors notaire en cette ville. Les dits terrains sont désignés par les numéros de Un à Dix inclusivement, et les numéros de Quatorze à Vingt inclusivement; desquels terrains les numéros de un à dix inclusivement sont contigus les uns aux autres et mesurent chacun, 30 pieds de façade rue Joseph sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; le terrain Un formant le coin des rues Joseph et Colisée ou Plaquemines; et le terrain numéro Dix, le coin des rues Joseph et Perrier. Les terrains numéros de Quatorze à Vingt inclusivement se touchant tous et mesurant, chacun, 30 pieds de façade rue Arabella, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; le terrain vingt formant le coin des rues Arabella et Colisée ou Plaquemines, laquelle propriété fut acquise par Paul J. Christian de Jas. M. Cresson, par acte pardevant T. J. Beck, ancien notaire en cette ville, le 18me jour d'août 1869.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
Les actes de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais des acquéreurs.
15 sept—15 19 26 oct 3 10 17

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage rue Espagne.

Succession de Gustave J. Heinrich, décédé.

A long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS.—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, le 24 octobre 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St Charles, près de la Commercial place, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la même Cour, Division D, maintenant absent en congé, daté du 21 septembre 1891. Dossier No 30,729, pour le compte de la succession de Gustave J. Heinrich, décédé, à l'encan, il sera vendu—
Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Espagne, Bourgogne, Nord Remparts et l'avenue Washington mesurant 24 pieds de face à la rue Espagne sur 144 pieds de profondeur.
Les améliorations consistent d'un cottage en bois connu comme le No 115 rue Espagne.
Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de garantie.
Acte de vente pardevant Fred. Zengel, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur qui assumera aussi les taxes pour l'année 1891.
22 sept—22 27—oct 4 11 18 24

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT
—LE—

SAMEDI MATIN,

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,
ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;
Un Bulletin Maritime;
Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;
Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;
Un Bulletin Financier;
Un Bulletin Commercial;
Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;
Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73 ....CHARTRES......73